Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 022-212201354-20260730-47_07_26-DE

Louargat
Louergad

COMMUNE DE LOUARGAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 juillet 2026

DATE DE CONVOCATION 22 juillet 2026	L'an deux mil vingt-six le 30 juillet à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur L'HEVEDER Hervé, Maire
DATE D'AFFICHAGE 22 juillet 2026	**Membres convoqués** : Mrs LE BLEVENNEC, JEGOU, FEJEAN, LE PEUCH, LE GOAS, LE PENNEC, SCOLAN, Mmes QUELEN, LE JANNE, LEROY, HERVE, DENOUEL, FER, CARMES, ANDRE
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRESENTS : 16 PROCURATIONS : 1 VOTANTS : 17	**Membres absents** : Mme FRANCOIS, Mr LE BORGNE, Mr PODER **Procurations** : Marie-Pierre FRANCOIS à Mr Philippe JEGOU **Secrétaire** : Jaouen LE PEUCH

47-07-26 FINANCES – Participation rased plouaret

Pour rappel, un RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) a été créé sur la circonscription de l'Education Nationale de Guingamp Nord. L'un est basé à belle isle en terre pour le soutien psychologique, l'autre est basé à Plouaret pour le soutien pédagogique

Les objectifs principaux de ce réseau sont de prévenir et d'aider les élèves du primaire présentant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation à l'école.

Une convention relative à la facturation du RASED Plouaret est proposé à la signature. La participation financière annuelle sert à couvrir les frais de fonctionnement (entretien et fonctionnement des locaux, le matériel, téléphonie, électricité). Elle est fixée pour chaque commune à 1 euro par enfant inscrit à l'école sur l'année scolaire concernée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la Convention relative à la facturation pour le fonctionnement du RASED pour l'année scolaire 2025-2026 ;

- **VALIDE** le versement par la commune de sa participation financière au RASED pour l'année 2025-2026 d'un montant de **231 euros.**

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
Extrait certifié exécutoire,

Le Maire,
Hervé L'HEVEDER

Pour Le Maire empêché
et par délégation

MAIRIE de LOUARGAT 22540

Philippe JÉGOU
Adjoint au Maire